

CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES D'INGENIEUR EN CHEF HOSPITALIER Des établissements publics de santé

Année 2025

DOSSIER D'INSCRIPTION



SPECIALITE INGENIERIE

1. ETABLISSEMENTS CONCERNES PAR LE CONCOURS

Établissement pour lequel vous postulez

Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours

N°



* *Ordre de préférence quant à l'affectation éventuelle*

2. IDENTITÉ

Madame Monsieur

NOM (en capitales d'imprimerie) :

NOM de naissance (en capitales d'imprimerie) :
.....

Prénoms (souligner le prénom usuel) :
.....

ex : Marie, Emilie, Sofia

Date de naissance : N° de S.S :

Lieu de naissance : Département (n°)

3. ADRESSE PERSONNELLE

N° Rue ou lieu-dit :

Localité : Code postal :

Téléphone : Adresse mail :

PS : En cas de changement d'adresse prévu dans les 3 mois, merci de nous indiquer également votre nouvelle adresse.



4. SITUATION PROFESSIONNELLE

Quel est votre employeur actuel :

(Adresse) :

.....
.....

Depuis quelle date ? Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Grade :

Titulaire Stagiaire Contractuel

Service :

Temps complet Temps partiel %

Vos fonctions dans un établissement public, merci de compléter le tableau ci-dessous :

ETABLISSEMENT	SERVICE	GRADE	PERIODE	% TEMPS DE TRAVAIL

5. DIPLOMES - CERTIFICATS

NOM DU DIPLOME	DISCIPLINE	ANNEE D'OBTENTION	LIEU



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours interne sur épreuves est ouvert, conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 30 janvier 2024 précité, ouvert aux fonctionnaires et aux agents des établissements mentionnés à l'article L. 5 du code général de la fonction publique, de l'Etat, des collectivités territoriales ainsi que de leurs établissements publics à caractère administratif et aux militaires, qui, à la date de clôture des inscriptions, sont en position d'activité, de détachement ou de congé parental, de même qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale et aux candidats mentionnés à l'article L. 325-5 du même code. Les candidats doivent justifier avoir accompli, au 1er janvier de l'année du concours, cinq ans au moins de services publics effectifs.

PIECES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU CONCOURS

N°	
1.	Le dossier d'inscription entièrement complété et signé en 4 exemplaires . <input type="checkbox"/>
2.	Deux enveloppes (format 11 * 22 cm ou 16 * 11.5 cm) à vos noms et adresse, affranchies au tarif normal en vigueur <input type="checkbox"/>
3.	Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique, dans le cas de concours ouvert pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle en 4 exemplaires . <input type="checkbox"/>
4.	Un curriculum vitae dactylographié, le cas échéant accompagné d'attestations d'emploi, en 4 exemplaires . <input type="checkbox"/>
5.	Copie du diplôme ou du certificat exigé dont vous êtes titulaire en 4 exemplaires . <input type="checkbox"/>
6.	Photocopie de la carte d'identité (recto-verso) de moins de 10 ans d'âge ou le cas échéant un certificat de nationalité d'un état membre de la Communauté européenne [photo d'identité devant apparaître de manière visible] en 4 exemplaires (à joindre au dossier d'inscription) . <input type="checkbox"/>
7.	Pour les candidats aux concours externes sur titres et sur épreuves, une note de quatre pages maximum dactylographiée présentant les stages effectués, les activités et les travaux réalisés ou auxquels le candidat a pris part ainsi que les enseignements qu'il en a tirés et, le cas échéant, un engagement personnel dans une activité associative ou extrascolaire à laquelle il a participé, ainsi qu'une lettre de motivation de deux pages maximum en 4 exemplaires . Pour les candidats aux concours internes, un dossier dont le contenu est détaillé en annexe I en 4 exemplaires . <input type="checkbox"/>
8.	Le cas échéant, un état signalétique et des services militaires ou une copie dûment certifiée conforme à ce document ou à la première page du livret militaire en 4 exemplaires . <input type="checkbox"/>



Chaque candidat, s'il veut se donner la **meilleure chance de sélection**, doit apporter toute son attention dans la constitution de son dossier et des pièces demandées ainsi que lors de sa participation orale éventuelle afin de permettre à la commission, dont l'appréciation est souveraine, d'effectuer le classement et d'arrêter la liste des candidats retenus.

Pour retourner votre dossier d'inscription deux options :

Envoi postal	Dépôt
Adressés par courrier recommandé à l'adresse suivante : (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)	Déposés à l'adresse suivante : (UN RÉCEPissé SERA DELIVRÉ)
CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL ET UNIVERSITAIRE DE TOURS DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES ECOLES Département développement professionnel Secteur concours 2 rue Mansart - 37 044 TOURS CEDEX 9	Site des Ecoles du CHRU de Tours Département Développement Professionnel - Rez-de-chaussée Rue Mansart, 37170 Chambray-lès-Tours (du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00)

AVANT LE DIMANCHE 04 MAI 2025 à 17H00



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____ **certifie** sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le dossier d'inscription joint, remplir les conditions d'inscription réglementaires à la date de clôture des candidatures et déclare avoir été averti(e) que toute fausse déclaration de ma part, entraînerait l'annulation de mon éventuel succès au concours.

Je reconnais, en outre être informé(e) qu'en application des articles L 321-1 à L 321-3 du code Général de la Fonction Publique, nul ne peut être nommé à un emploi public s'il ne possède la nationalité française, ou n'est pas ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, ne jouit pas de ses droits civiques, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions, ne se trouve en position régulière au regard du code du service national, ou ne remplit les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction d'**Ingénieur en Chef Hospitalier**.

Conformément à l'article L 325-50 du code Général de la Fonction Publique, si au moment de la vérification des conditions requises pour concourir, (laquelle interviendra au plus tard à la date de nomination) un(e) candidat déclaré(e) admis(e) par le jury ne réunissait pas les dites conditions, il (elle) ne pourrait avoir le bénéfice du concours.

Je m'engage, en cas de succès, à fournir après proclamation des résultats et dans un délai de 15 jours, à compter de la notification qui m'en sera faite, les pièces nécessaires (datant de moins de 3 mois) à la constitution de mon dossier.

A défaut, je serai considéré(e) comme renonçant au bénéfice de mon succès.

Fait à _____ le _____

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

